

COMPTE-RENDU

ASSEMBLEE GENERALE du 12/10/2019 à BOUIN

Ordre du jour :

- Organisation des Stages (Philippe C.)
- Site internet (Dominique B.)
- Présentation de la nouvelle plaquette (Marina)
- Recensement des troupes (Carlos)
- Rappel des missions principales de Fatrat (Carlos)
- Déclarations SACD et URSSAF (Philippe C.)
- Retour sur le festival Théâtram (Carlos + intervention de Laurent de TRAM303)
- Partenariat avec le grand r (Mathilde du Grand R)
- Fédération départementale des foyers ruraux (Philippe c.)
- Evènement « Tous au théâtre »
- Rapport d'activité et financier
- Election du bureau

Début de la séance : 14h06.

Dominique remercie la municipalité et les membres de la troupe « Les Enfants du Marais » de Bouin pour nous avoir reçus en cette salle, à savoir qu'on a la gratuité de celle-ci.

Il fait d'ailleurs appel aux bonnes volontés pour celles et ceux qui souhaiteraient intégrer le CA cette année car il y a plusieurs sortants en 2020.

En termes d'adhésions, nous sommes à 81 troupes adhérentes (l'année dernière : 72 troupes). C'est une satisfaction et une belle évolution depuis la création de FATRAT, en 2010.

I – ORGANISATION DES STAGES

9 stages ont été organisés depuis la création de la Fédération. Cette année ; un stage sur la création de masques et l'initiation au jeu masqué a failli voir le jour mais il n'a pas été possible de l'ouvrir car trop peu d'inscrits. Il faut minimum 12 personnes pour ouvrir un stage et qu'il soit rentable.

Une personne demande si ce stage sera ré organisé. Philippe C. répond que le coût de celui-ci étant important, il sera peut-être revu mais sous une autre forme.

Futurs projets de stage : Initiation à l'écriture théâtrale / Création de costumes / Initiation à la mise en scène.

Philippe demande que les comédiens des différentes troupes fassent connaître leurs souhaits de stage, ou leurs idées.

II – SITE INTERNET

Dominique annonce que plus de 30 troupes n'ont pas rempli leur page et rappelle notamment l'importance de se connecter sur leur espace adhérent pour communiquer sur leur troupe.

Certaines troupes estiment qu'elles trouvent compliqué le fait de remplir leur page. Dominique leur précise qu'un tutoriel est à leur disposition sur le site. Mais également que les membres du CA se tiennent à leur disposition.

Agenda des troupes : Laura, en charge de la communication de Fatrat et de ses troupes adhérentes, pourra prendre l'affiche mise en ligne sur le site, pour la communiquer sur Facebook.

III – PLAQUETTE

Marina explique que cette année, une nouvelle plaquette plus moderne, plus épurée reprenant les missions, actions et projets essentiels de Fatrat85 a été créée. Petite nouveauté, l'insertion d'un coupon d'adhésion que les troupes adhérentes peuvent remplir et nous renvoyer à l'adresse communiquée sur le coupon pour adhérer.

IV – RECENSEMENT DES TROUPES

Carlos annonce que 17 cantons, soit 203 troupes en Vendée ont été recensées sur les 2 dernières années. Il présente cette répartition sur une carte. Il faudra cependant réfléchir à une autre méthode de recensement car Carlos précise que 2 ans et demi de recensement est trop long. Solutions possibles : employer une personne sur une courte durée pour effectuer ce recensement. Permet ensuite au CA de contacter les troupes assez rapidement.

Alain Leblond de la troupe de la Genétouze explique qu'il y a peut-être une possibilité de se rapprocher du Grand R car ils effectuent aussi une tâche de recensement.

V – RAPPEL DES MISSIONS PRINCIPALES DE FATRAT 85

81 troupes, c'est donc trouver un moyen de fédérer, partager notre passion du théâtre. Carlos rappelle que les membres du CA se déplacent au maximum aux représentations des troupes adhérentes. Philippe annonce que les troupes peuvent venir participer à un CA.

Carlos rajoute qu'à la demande des troupes, un membre du CA peut participer à une de leurs AG.

Il précise aussi qu'il serait intéressant de se faire connaître auprès du Conseil Départemental.

VI – SACD et URSSAF (Philippe C.)

Modification de la perception des contributions sociales diffuseurs / à la SACD

Jusqu'au 31/12/2018, la SACD percevait les droits d'auteurs et les contributions diffuseurs à la sécurité sociale (AGESSA) et à la formation continue des auteurs. Mais la loi de financement de la sécurité sociale de 2018 a changé cela, elle a institué le transfert du recouvrement de ces deux dernières cotisations (sécurité sociale AGESSA et formation continue) au réseau des URSSAF (dont l'ACOSS constitue l'agence centrale). Cela représente 1,10 % sur le produit des droits d'auteurs (1 % au titre de la sécurité sociale et 0,10 % au titre de la formation continue).

Pour une compagnie de théâtre amateur le montant total de la somme due pour une représentation (droits d'auteurs et contributions diffuseurs à la sécurité sociale (AGESSA) et à la formation continue des auteurs) ne change pas, mais cette compagnie doit maintenant réaliser sa déclaration et son paiement auprès de deux organismes différents : la SACD et l'URSSAF.

Il faut continuer de réaliser les déclarations de représentations sur le site de la SACD pour les droits d'auteurs. Mais il faut aussi créer, sur le site www.artistes-auteurs.urssaf.fr, son espace personnel (son compte) et demander son affiliation "diffuseur". Pour cela, se référer aux tutoriels intitulés Modification SACD et URSSAF et Créer son espace personnel URSSAF dans la rubrique Infos Pratiques de l'Espace adhérents du site de FATRAT 85.

Quand l'affiliation sur le site www.artistes-auteurs.urssaf.fr est acceptée, il faut alors réaliser ses déclarations et ses paiements. Pour cela, se référer aux tutoriels intitulés Modification SACD et URSSAF et Réaliser sa déclaration trimestrielle Diffuseur dans la rubrique Infos Pratiques de l'Espace adhérents du site de FATRAT 85.

VII – RETOUR SUR LE FESTIVAL THEATRAN

Un rappel est fait sur le fonctionnement et l'objectif de ce festival. Après concertation, les membres du bureau ont fait le choix d'organiser le festival. Il s'est fait à Chantonay, sachant qu'on a eu la salle gratuite. Mais nous n'avons pas eu la gratuité des équipements par la municipalité, car la troupe de Chantonay n'était pas disponible pour suivre ce festival. Nous avons dû faire appel à un régisseur externe.

Carlos remercie vivement Dominique pour son implication le soir de ce festival ainsi que l'ensemble des troupes qui étaient présentes et qui se sont également pleinement investies dans la logistique.

Il dit aussi que c'était une super expérience en termes de rencontres humaines et de partage, mais malheureusement, la fréquentation n'y était pas. Cela étant dû au fait que ce festival n'est pas encore connu. Déficit d'un peu plus de 1000 €.

Laurent de TRAM 303 : présentation de la Fédération qui remonte à 2015. Il remercie grandement l'ensemble des membres de la FATRAT pour leur investissement au moment du festival. 7 festivals locaux sont programmés sur 2020 répartis dans la Région. Il présente quelques stages d'organisés aussi, notamment sur la régie Lumière.

Une troupe précise que ça n'est pas évident de se dégager du temps car le festival a lieu au moment des représentations de la plupart des troupes. Après, Carlos précise que ça n'est pas évident de trouver non plus des dates disponibles à d'autres moments.

Laurent répond en disant qu'ils ont aussi un calendrier serré car les finales doivent avoir lieu en mai donc le Comité de Sélection ne peut statuer qu'à ce moment-là. Il précise qu'il faut éviter d'adhérer à la Fédération uniquement l'année de la participation.

VIII – PARTENARIAT AVEC LE GRAND R

Mathilde rappelle que des réunions sont organisées par le GRAND R sur différents cantons en rassemblant les troupes adhérentes de celui-ci pour présenter un éventuel partenariat en lien avec le théâtre amateur.

Un spectacle est généralement organisé par le GRAND R à destination des troupes, et une rencontre au préalable est prévue avec l'équipe artistique. A l'issue des spectacles, un nouveau comité nommé « Controverse » permet aux troupes de débattre autour de ceux-ci.

Mathilde en profite pour rappeler les stages organisés. Elle présente une brochure effectuée par le GRAND R sur le théâtre amateur.

IX – FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX (Philippe C.) et TRPL

Nouvelle collaboration en lien toujours avec le théâtre. Un dépliant est mis à disposition des troupes.

Rappel de Dominique sur le TRPL : mise à disposition de plus de 3000 costumes à titre gratuit. Juste une caution à verser et la condition est de laver le costume avant de le rendre.

X – EVENEMENT « TOUS AU THEATRE »

Rappel de la création du festival. Dominique rappelle l'historique.

Chaque année, nous sommes confrontés aux mêmes difficultés de trouver une salle avec gratuité si possible). L'année prochaine, précision que le festival se fera sur 2 jours si possible dans la mesure où une salle sera dispo sur un week-end complet (pour les 10 ans).

XI – RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER

Rapport d'activité voté à l'unanimité

Rapport financier voté à l'unanimité

XII – ELECTION DU BUREAU

3 sortants qui ne se représentent pas. Dominique demande si certains sont volontaires. Chantal et Dominique Château témoignent en précisant les points positifs.

Une personne de la troupe de Rocheservière demande s'il est possible d'assister à un CA avant de l'intégrer.

Elisabeth précise que les dates de CA sont consultables sur le site ainsi que sur Facebook.

Nouveau membre entrant : Céline GOURRAUD, Troupe La Fausse Compagnie

Personne d'autre ne souhaite intégrer le CA.

Bureau voté à l'unanimité.

Fin de la séance à 15h26